



Organisation
Mondiale
de la Santé
Animale

World
Organisation
for Animal
Health

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal

Original: anglais
Novembre 2012

RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE SUR LES MALADIES DES ANIMAUX SAUVAGES

Paris, 12 – 15 novembre 2012

1. Ouverture

La réunion du Groupe de travail de l'OIE sur les maladies des animaux sauvages (ci-après dénommé le Groupe de travail) s'est tenue du 12 au 15 novembre 2012 au siège de l'OIE à Paris (France). La réunion était présidée par le Docteur William Karesh. Le Docteur Kazuaki Miyagishima, Directeur Général adjoint de l'OIE et Chef du Service scientifique et technique a accueilli les participants au nom du Docteur Bernard Vallat, Directeur Général de l'OIE.

Le Docteur Vallat a participé à la réunion le mercredi. Il a souligné que les Pays Membres de l'OIE avaient un intérêt croissant au niveau mondial pour la faune sauvage et que l'implication de l'OIE dans tous les sujets liés à cette question serait renforcée. L'objectif principal de l'OIE est d'œuvrer pour la santé des animaux sauvages, toutefois un lien fort sera assuré avec la protection de la biodiversité. Il a informé le Groupe de travail que plusieurs accords officiels avaient été récemment signés entre l'OIE et diverses organisations internationales travaillant pour les animaux sauvages, telles que l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) et le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC). Il a évoqué qu'il pourrait être intéressant d'organiser une réunion de réflexion rassemblant le Groupe de travail et des représentants de ces organisations afin d'instaurer une meilleure collaboration s'appuyant sur des accords de coopération et d'explorer les possibilités de définir des projets communs visant à contrôler les maladies de la faune sauvage et à assurer la protection de la biodiversité. Il a indiqué au Groupe de travail que l'OIE avait accepté de participer à l'initiative proposée par la Convention sur la diversité biologique (CDB) visant à proposer un partenariat collaboratif sur la gestion durable des animaux sauvages ce qui pourrait amener le Groupe de travail à définir l'avis de l'OIE et à faire entendre la voix de l'organisation le cas échéant. Il a attiré l'attention du Groupe de travail sur la demande de nombreux Pays Membres de l'OIE d'établir une priorité dans la liste des maladies spécifiques aux animaux sauvages (maladies ne figurant pas sur la liste de l'OIE) en tenant compte des spécificités régionales. Suite à une question présentée par un membre du Groupe sur la recommandation émanant du Comité directeur du Forum mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs, Global Framework for Transboundary Animal Diseases), le Docteur Vallat a précisé que l'activité du Groupe de travail ne se limitait pas à travailler sur les maladies prioritaires définies par le GF-TADs mais pouvait aussi porter sur d'autres sujets considérés comme prioritaires.

2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur

Le Professeur Ted Leighton a été nommé rapporteur de la réunion. L'ordre du jour a été examiné et modifié afin d'intégrer certains points complémentaires mineurs. L'ordre du jour et la liste complète des participants figurent respectivement dans les [Annexes I et II](#).

3. Informations sur la réunion de la Commission scientifique (Août 2012) – Définition des priorités du Groupe de travail de l'OIE sur les maladies des animaux sauvages

Les conclusions de la réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales (ci-après dénommée la Commission scientifique) ainsi que les questions et les directives de cette dernière ont été notées par le Groupe de travail.

La Commission scientifique a notamment demandé au Groupe de travail de relire le Chapitre 1.4. du *Code terrestre* pour voir s'il convenait d'insérer des compléments d'informations sur la surveillance des maladies des animaux sauvages qui pourraient compléter ce chapitre (voir également Point 8 de l'ordre du jour ci-dessous). Il a également été noté que des informations supplémentaires de ce type ont été préparées pour les espèces envahissantes ainsi que pour le contrôle des maladies animales qui sont consultables sur le site internet de l'OIE.

4. Notification des maladies

a) Point de la situation sur *WAHIS-Wild*

Le Docteur Karim Ben Jebara, Chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE, et la Docteure Simona Forcella, Chargée de mission, ont fourni des informations sur les récentes évolutions de *WAHIS* et sur le nouveau composant de *WAHIS* qui doit permettre la notification en ligne des maladies des animaux sauvages non inscrites sur la liste de l'OIE. Le Docteur Ben Jebara a précisé que la nouvelle version de *WAHIS* ainsi que la nouvelle composante intégrée permettant la notification des maladies spécifiques de la faune sauvage ont été lancées au mois d'août 2012. En 2011, cent trente et un Pays Membres ont rempli à titre volontaire le questionnaire Excel sur les maladies des animaux sauvages. A partir de 2013, la collecte des données portant sur des maladies non inscrites sur la liste de l'OIE via ce système en ligne doit remplacer le questionnaire. Ce dernier continuera néanmoins à être actualisé chaque année étant donné qu'il peut être considéré comme un Manuel de l'utilisateur ainsi que comme un outil permettant de collecter et de rassembler les informations au niveau national. Il a également précisé qu'il sera toujours possible de soumettre à l'OIE des questionnaires remplis qui seront alors traités par le Service de l'information sanitaire de l'OIE pour les pays où l'accès à internet est problématique.

Le Docteur Ben Jebara a indiqué que le lancement de cette seconde version de *WAHIS* permettait désormais aux pays de donner des informations sur les maladies inscrites sur la liste de l'OIE en identifiant les espèces d'animaux sauvages infectées par leur nom taxonomique et les noms en latin. Il a ajouté que pour les pays n'ayant pas encore la possibilité d'identifier les espèces, le système permettait de choisir « incognita » (inconnue) pour l'espèce. Les informations validées portant sur les maladies spécifiques des animaux sauvages non inscrites sur la liste de l'OIE seront publiques avec un accès en ligne prévu, en principe pour après mai 2013, via une interface nouvellement conçue de *WAHIS-Wild* complètement dissociée de l'interface *WAHID*. Il a également précisé que le Service de l'information sanitaire de l'OIE traitait actuellement les données fournies par les questionnaires de 2008 à 2012 de façon à ce que les informations pertinentes soient rapidement accessibles pour un large public sur l'interface *WAHIS-Wild*.

b) Point de la situation sur la liste spécifique des maladies de la faune sauvage (non inscrites sur la liste de l'OIE)

Le Groupe de travail a examiné la liste actuelle des agents pathogènes et des maladies des animaux sauvages dont il avait recommandé la notification annuelle à titre volontaire. Le Groupe de travail a noté que cette liste avait été étudiée lors de la réunion du Groupe en 2011 et qu'aucune modification concernant la notification pour 2013 n'est proposée par le Groupe. Il a rappelé que la liste avait été formellement revue et réinstaurée en 2008 par le Groupe ad hoc de l'OIE sur la notification des maladies des animaux sauvages. Le Groupe de travail a souligné que le rapport du Groupe *ad hoc* de 2008 devait demeurer la référence clef et constituer le document de base pour le programme de l'OIE sur la notification des maladies et des agents pathogènes des animaux sauvages ne figurant pas dans la liste ainsi que pour la mise en application de *WAHIS-Wild*.

Le Groupe de travail a évoqué la découverte du virus de la baie de Wellfleet chez les eiders à duvet (*Somateria mollissima*) en Amérique du Nord et a considéré qu'à l'avenir, il serait susceptible de figurer dans la liste.

c) **Etablissement des priorités**

Le Groupe de travail avait été chargé par le Conseil de l'OIE d'émettre des recommandations sur la façon dont les Pays Membres pourraient établir des priorités afin de déterminer les maladies et les agents pathogènes des animaux sauvages pour lesquels ils devraient assurer une surveillance. Le Groupe de travail a examiné les objectifs et les conditions de l'établissement des priorités nationales en matière de surveillance des maladies en notant qu'il existait toute une variété d'approches visant à établir de telles priorités, chacune devant tenir compte du contexte local et de la mise en pratique des connaissances techniques appropriées à ce contexte. Il n'existe pas de priorités définies de façon universelle ou générale pouvant être adoptées par un pays donné.

Le Groupe de travail a noté que les critères s'appliquant à la notification des maladies des animaux sauvages ne figurant pas dans la liste des maladies de l'OIE avaient été définies comme visant des maladies ayant un impact éventuel sur (1) l'homme, (2) les animaux d'élevage ou (3) la biodiversité (conformément aux lignes directrices du rapport de juillet 2008 du Groupe *ad hoc* sur la notification des maladies des animaux sauvages).

Le Groupe de travail a repris les trois critères mentionnés ci-dessus pour évaluer les maladies présentes chez les animaux sauvages et qui ne figuraient pas sur la liste des maladies de l'OIE. Le Groupe a également tenu compte de la valeur des informations collectées sur ces maladies à partir des informations scientifiques actuellement disponibles, des connaissances techniques et de l'expérience que possède le Groupe de travail, du retour d'informations émanant des Pays Membres sur les agents pathogènes de la faune sauvage notifiés chaque année à titre volontaire et en considérant ce qui a été communiqué par les réseaux de professionnels des membres du Groupe de travail.

Lors des réunions précédentes, le Groupe de travail avait pris en compte toute une série de maladies infectieuses présentes chez l'homme et les animaux (plus de 1400) pour établir la liste actuelle des agents pathogènes des animaux sauvages (voir Annexe III) pouvant faire l'objet d'une notification volontaire. Les explications justifiant la liste actuelle pour les animaux sauvages ont été fournies à l'annexe III du rapport du Groupe *ad hoc* sur la notification des maladies des animaux sauvages de juillet 2008 et cette liste a été actualisée lors de la réunion de 2011 du Groupe de travail. Les Pays Membres devraient s'appuyer sur le Point focal national de l'OIE pour les animaux sauvages afin de travailler avec les autorités compétentes appropriées pour identifier les maladies ayant une importance pour l'homme, les animaux d'élevage ou la biodiversité dans leur pays ou dans les autres pays afin de mieux définir leurs activités de surveillance. Le Groupe de travail a souligné qu'il était prêt, le cas échéant, à travailler avec des Commission régionales ou des Pays Membres de l'OIE afin de définir des priorités.

Le Groupe de travail a décidé de poursuivre, si nécessaire, la révision de cette liste au cours des années à venir à la lumière des nouvelles données obtenues et avec l'apport des Pays Membres de l'OIE et d'autres experts.

Le Groupe de travail a indiqué que la notification de maladies ou d'infections de la faune sauvage était requise à deux stades, à savoir « chaque fois que diagnostiqué » et aux « apparitions nouvelles ou inattendues ». La notification d'une infection ou d'une maladie en fonction de ces deux critères répondrait à deux objectifs différents : d'une part, susciter une prise de conscience accrue à l'apparition d'événements nouveaux et émergents et, d'autre part, accumuler des informations sur la présence ou l'absence de maladies ou d'infections dans la faune sauvage des pays afin, le cas échéant, de corroborer l'existence de risques sanitaires pour l'avenir. A titre d'exemples entrant dans ces deux catégories, on peut citer l'infection au virus du West Nile, la chytridiomycose et la toxicose due au diclofénac.

Après discussion avec le Directeur Général de l'OIE, le Groupe de travail a accepté d'explorer de nouvelles pistes pour présenter, expliquer et promouvoir, auprès des Pays Membres de l'OIE, les objectifs de cette notification volontaire des maladies des animaux sauvages ne figurant pas sur la liste de l'OIE tout en faisant en sorte de réduire au minimum la charge de travail incombant aux Pays Membres.

d) **Etudes de la sensibilité des espèces de la faune sauvage aux maladies**

Le Groupe de travail a noté qu'à la demande du Service de l'information sanitaire de l'OIE, l'EcoHealth Alliance avait examiné les articles publiés dans les revues techniques sur les maladies figurant dans la liste de l'OIE afin d'identifier les espèces sensibles, la méthode de détermination de l'infection ou de l'exposition et les infections naturelles par rapport aux infections expérimentales. La liste obtenue ainsi que les références ont été fournies au Service de l'information sanitaire de l'OIE.

5. Informations sur les réunions récentes et prochaines (groupes ad hoc et autre)

Les rapports des réunions suivantes, auxquelles avait participé un représentant du Groupe de travail, ont été présentés au Groupe pour information:

- *Réunion des experts de l'OIE : Réflexion sur les indications à donner aux Pays Membres pour apprécier le risque d'invasion présenté par des animaux non indigènes (« exotiques ») (réunion du 30 novembre au 1 décembre 2011)* : le Docteur Karesh a présenté au Groupe de travail les résultats de la réunion des experts de l'OIE. Les lignes directrices élaborées à la suite de cette réunion ont été postées sur le site internet de l'OIE. Le Groupe de travail a examiné ces lignes directrices et a proposé que l'OIE les partage avec des organisations partenaires appropriées, telles que le CIC.
- *Groupe ad hoc sur la peste porcine classique (réunion du 16 au 18 octobre 2012)* : le Professeur Artois a présenté le rapport de cette réunion. Le Groupe *ad hoc* avait proposé que des cas de peste porcine classique chez les suidés sauvages ou féraux soient notifiés sans pour autant affecter le statut sanitaire d'un pays ou d'une zone reconnue indemne de la peste porcine classique, dans la mesure où les mesures de biosécurité appropriées étaient maintenues.
- *Groupe ad hoc sur l'outil d'évaluation des performances des services vétérinaires* : le Docteur Masatsugu Okita, du Service du commerce international de l'OIE, a présenté un rapport sur l'outil d'évaluation PVS relatif aux animaux sauvages. Le Groupe *ad hoc* s'était réuni en juillet 2012 pour examiner les commentaires présentés par le Groupe de travail. Le Groupe *ad hoc* avait considéré que les compétences critiques en matière d'animaux sauvages étaient déjà prises en compte dans la version actuelle de cet outil. Le Groupe de travail a recommandé que les références aux animaux sauvages soient explicites dans le paragraphe d'introduction, au chapitre II-5 ainsi que dans les indications données aux évaluateurs afin que les compétences en matière d'animaux sauvages ne soient pas oubliées.

Prochaines réunions des Groupes ad hoc : Le Groupe de travail a été informé que le Groupe *ad hoc* sur la brucellose ainsi que le Groupe *ad hoc* sur la validation des épreuves de diagnostic pour les animaux sauvages se réuniraient en janvier 2013. Un membre du Groupe de travail assistera à chacune de ces deux réunions. Il a également été indiqué qu'un Groupe *ad hoc* pourrait être créé en 2013 pour harmoniser les chapitres du *Code terrestre* sur la peste équine, la fièvre catarrhale du mouton et sur la maladie hémorragique épizootique (projet de nouveau chapitre). Le Groupe de travail a estimé qu'il était souhaitable pour ce Groupe *ad hoc* qu'un membre du Groupe de travail soit présent.

6. Apparitions de maladies émergentes et remarquables dans la faune sauvage: rapports des membres du Groupe de travail

Informations communiquées par les membres du Groupe de travail

AFRIQUE

Fièvre charbonneuse : un foyer important de fièvre charbonneuse a été enregistré dans le Parc national Kruger en Afrique du Sud et a provoqué la mort d'environ 25% de la totalité de la population d'antilopes Roan (*Hippotragus equinus*). De plus, un nombre important d'hippopotames (*Hippopotamus amphibius*) sont morts de la fièvre charbonneuse dans les systèmes de drainage des rivières Olifants et Letaba. La vaccination massive des animaux d'élevage aux frontières du Parc national Kruger est en cours. Des foyers de fièvre charbonneuse chez les animaux sauvages et d'élevage ont été également enregistrés au Zimbabwe et au Kenya.

Filovirus : D'importants foyers d'infections au virus Ebola sont apparus en 2012 chez l'homme en Ouganda et en République démocratique du Congo. Il y a eu également des foyers remarquables d'infection au virus de Marburg chez l'homme en Ouganda au second semestre 2012. Ces deux filovirus ont des réservoirs dans la faune sauvage mais une fois que le virus a infecté une personne par accident par le biais de chauves-souris de la famille des Ptéropidés, de viande de brousse ou de rongeurs, l'infection devient directement contagieuse pour l'homme. C'est ce cycle de transmission d'homme à homme qui a été à l'origine de la plupart des cas humains enregistrés lors de ces foyers.

Peste des Petit Ruminants (PPR) : La PPR a été notifiée la première fois en Angola ce qui représentait une extension importante vers le sud et vers l'ouest de la portée enregistrée de cette infection à *Morbillivirus* en Afrique subsaharienne. Le foyer était considéré comme ayant été la conséquence de mouvements illégaux de petits animaux d'élevage en provenance de la République démocratique du Congo. Un programme de vaccination intensive a démarré sans toutefois qu'aucun cas n'ait été notifié pour les animaux sauvages.

Fièvre de la vallée du Rift : un foyer de la fièvre de la vallée du Rift a été enregistré en Mauritanie pour lequel la maladie a été notifiée dans 6 régions et 34 cas affectant l'homme ont été signalés dont 14 décès. Ce foyer a représenté une propagation importante et inhabituelle vers le nord-ouest de cette maladie qui avait été généralement notifiée dans les régions tropicales et subtropicales de l'Afrique subsaharienne.

Fièvre jaune : un foyer de fièvre jaune chez l'homme a récemment été signalé dans la région du Darfour au Soudan. Cette région compte de nombreux camps de réfugiés et les cas de fièvre jaune dans la région du Darfour à l'Ouest du Soudan continuent d'augmenter. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) Soudan a fait état de 266 suspicions de cas dans 20 localités, selon le communiqué presse en date du 9 novembre 2012. Sur ces 266 cas, il a été fait état de 85 décès, un taux de mortalité de 32 pourcent. Une campagne de vaccination massive a démarré.

EUROPE

Déclin de la population des oiseaux aquatiques de la mer Baltique : la population des oiseaux aquatiques de la mer Baltique (l'eider commun, *Somateria mollissima*; l'harelda kakawi, *Clangula hyemalis* et la macreuse *Melanitta fusca*) a été terriblement affectée depuis une dizaine d'années. Aucune maladie reconnue ne peut expliquer ce déclin dont les raisons restent à trouver.

Tuberculose bovine : l'infection à *Mycobacterium bovis* touchant les animaux sauvages reste un sujet de préoccupation croissante dans certaines parties d'Europe. Au Royaume-Uni, l'annonce d'une campagne d'abattage systématique des blaireaux (*Meles meles*) a soulevé une vague de protestations et conduit à une action en justice à l'encontre de cette décision. En France, il est de plus en plus évident que des animaux sauvages ont été infectés par le bétail. Des études sont en cours pour savoir si des espèces, telles que les sangliers, les cerfs élaphe (*Cervus elaphus*) ou les blaireaux ne sont que des victimes de la transmission ou si elles pourraient jouer un rôle au niveau local en maintenant l'infection qui pourrait de nouveau infecter le bétail.

Peste porcine classique : D'importantes diminutions des cas cliniques reconnus ont été enregistrées suite à la vaccination par voie orale des sangliers (*Sus scrofa*).

Echinococcus multilocularis : *E. multilocularis* a été observé pour la première fois en décembre 2011 chez un renard roux (*Vulpes vulpes*) en Suède. Suite à cette découverte, environ 3000 renard roux ont été collectés et examinés et quatre autres renards venant de trois localités différentes ont été trouvés infectés par *E. multilocularis*. Un programme de surveillance a été mis en place et 6 000 échantillons fécaux ont été collectés en 2012 pour avoir une meilleure idée de la présence et de la répartition de ce vers plat zoonotique en Suède. L'origine de l'introduction de ce parasite fait actuellement l'objet d'une étude.

Virus de Schmallenberg : des études sérologiques récentes portant sur des animaux sauvages dans les régions infectées par le virus de Schmallenberg chez les ruminants domestiques ont démontré l'exposition au virus de Schmallenberg des espèces de cerfs et d'autres ruminants sauvages.

Maladies zoonotiques émergentes : Des publications scientifiques récentes renforcent le besoin de surveiller les agents pathogènes émergents chez les espèces d'animaux sauvages; des observations directes et indirectes laissent à penser qu'il y a eu en Italie une possibilité d'exposition d'animaux sauvages, surtout des merles noirs (*Turdus merula*) et des grives musiciennes (*Turdus philomelos*), au virus de l'encéphalite japonaise. Le virus de la fièvre de Crimée-Congo a été trouvé en Espagne en 2010 sur des tiques parasitant le cerf élaphe. Ces deux pays étaient considérés comme indemnes de ces maladies.

AMÉRIQUE DU NORD

Fièvre charbonneuse chez les bisons d'Amérique : une forte épidémie de fièvre charbonneuse s'est produite au cours de l'été 2012 chez les bisons d'Amérique (*Bison bison athabasca*) dans le sanctuaire des bisons MacKenzie dans les Territoires du nord-ouest du Canada. Environ 440 animaux sont morts sur un total de 1440 que comptait le troupeau. Il s'agit d'une espèce dont la conservation est problématique au niveau mondial et qui est enregistrée comme *menacée* au Canada.

Bornavirus aviaire : une récente étude épidémiologique d'un Bornavirus des oiseaux aquatiques sauvages en Amérique du Nord, (virus découvert au Canada en 2009), a détecté une prévalence de 3,5% chez les bernaches du Canada (*Branta canadensis*), 9% des cygnes muets féraux (*Cygnus olor*) sans avoir été détecté chez les cygnes trompettes (*Cygnus buccinators*).

Cachexie chronique : cette maladie continue de s'étendre dans les populations de cervidés sauvages et d'élevage d'Amérique du Nord. Au centre de la zone de répartition de cette maladie, au Saskatchewan (Canada), la prévalence atteint 50% chez les cerfs muets (*Odocoileus hemionus*) et constitue la principale cause de la mortalité des adultes. Aux Etats-Unis, cette maladie a été constatée pour la première fois en 2012 au Texas (cerfs muets) près du foyer endémique voisin du Nouveau Mexique. De plus, la cachexie chronique a été trouvée chez le cerf de Virginie (*O. virginianus*) au Missouri au voisinage de deux élevages de cervidés atteints de cachexie chronique ainsi que chez le cerf élaphe (*Cervus elaphus*) au Minnesota et chez des cerfs de Virginie captifs dans les états d'Iowa et de Pennsylvanie.

Souche européenne d'*Echinococcus multilocularis* : la souche européenne de ce cestode zoonotique a été découverte chez un chien dans la province de Colombie britannique au Canada. Les animaux sauvages constituent généralement le réservoir de ce parasite.

Hantavirus : en 2012, un foyer inhabituel d'infections à l'hantavirus Sin Nombre est survenu chez l'homme et a touché des campeurs au Parc National de Yosemite en Californie aux Etats-Unis. Ce foyer qui a eu un grand retentissement médiatique a concerné dix cas et trois décès en date du 5 novembre 2012. Les rongeurs sauvages sont les hôtes et les réservoirs naturels pour l'homme de ces hantavirus.

La maladie de Lyme s'étend vers le nord-ouest : Une étude récemment publiée a montré que l'*Ixodes scapularis*, la tique servant de vecteur principal à la maladie de Lyme au nord-est de l'Amérique progressait vers le nord et vers l'ouest d'environ 43 km par an.

Maladie de Newcastle : la maladie de Newcastle est survenue chez les cormorans à aigrettes (*Phalacrocorax auritus*) au Canada (Saskatchewan) ainsi qu'aux Etats-Unis (Minnesota) en 2012. L'agent a été confirmé comme étant un Paramyxovirus -1 aviaire virulent dans les deux pays. Ces foyers ont provoqué la mort d'au moins 1500 cormorans.

Infection à orbivirus : la maladie hémorragique est survenue en 2012 chez des cervidés sauvages dans une grande partie des Etats-Unis. Au moins 180 virus de la maladie hémorragique et de la fièvre catarrhale du mouton ont été isolés chez des ongulés sauvages dans 27 Etats. La plupart des animaux infectés étaient des cerfs de Virginie. Tous les sérotypes nord-américains connus du virus de la maladie hémorragique épizootique des cervidés (EHDV) (-1, -2, et -6) ont été isolés tout comme un petit nombre de virus de la fièvre catarrhale du mouton BTV-10, -11 et -13. C'est la première fois que l'EHDV-6 est reconnu comme étant un sérotype prédominant. Une grande partie de l'activité notifiée de la maladie hémorragique se situait dans les Etats du Nord qui avaient été rarement touchés par le passé. Il y a eu également de nombreux cas où le virus de la maladie hémorragique épizootique des cervidés a été à l'origine de cas cliniques de la maladie pour le bétail ou d'autres espèces domestiques, y compris des yaks au Colorado et des alpacas en Pennsylvanie.

Foyer de rage chez le renard polaire : un nombre singulièrement important de cas confirmés et suspectés de rage est survenu chez le renard polaire (*Alopex lagopus*) sur la partie Est de l'Arctique canadien.

Virus de la baie de Wellfleet – Agent pathogène émergent pour les animaux sauvages : de 1998 à 2012, 12 épisodes mortels chez les eiders à duvet (*Somateria mollissima*) touchant entre 30 et 2.800 individus ont été observés le long de la côte du Massachusetts, au nord-est des Etats-Unis. Fin 2009, un orthomyxovirus qui n'avait jusque-là jamais été décrit et baptisé provisoirement, virus de la baie de Wellfleet a été isolé sur trois eiders à duvet au cours d'un de ces épisodes. Plusieurs organisations aux Etats-Unis et au Canada travaillent actuellement en collaboration afin de déterminer la pathogénèse de ce virus chez les eiders, sa distribution géographique et les impacts potentiels qu'il peut présenter pour les populations d'eiders à duvet.

Virus de West Nile : les oiseaux sauvages et les moustiques sont des réservoirs du virus du West Nile. Les infections chez l'homme à partir de ce réservoir ont été épidémiques en Amérique du Nord en 2012. En date du 25 octobre 2012, 4.725 cas chez l'homme ont été signalés aux Etats-Unis (70 % dans les Etats de Californie, d'Illinois, de Louisiane, du Michigan, du Mississippi, de l'Oklahoma, du Dakota Sud et du Texas) et plus de 400 au Canada (surtout Ontario et Québec).

Syndrome du museau blanc : Cette infection fongique des chauves-souris insectivores des grottes d'hivernage a continué de provoquer une mortalité massive de plusieurs espèces. Depuis l'hiver 2006-07, date à laquelle la maladie a été découverte pour la première fois, ce sont plus de 5 millions d'animaux qui sont morts et plusieurs espèces qui sont menacées d'extinction du fait de cette maladie. Le Canada et les Etats-Unis collaborent étroitement afin de parvenir à une réponse et une gestion intégrée au niveau international pour faire face à cette crise menaçant la préservation des animaux sauvages. Le Centre collaborateur sur la recherche, le diagnostic, et la surveillance des agents pathogènes de la faune sauvage coordonne ce programme de réponse internationale.

7. *Revue scientifique et technique* de l'OIE - « Une seule santé » - Août 2014

L'OIE doit publier un numéro de la *Revue scientifique et technique* consacré à « Une seule santé » en 2014. Le Docteur Karesh, choisi pour assumer les fonctions de rédacteur de ce numéro, a informé le Groupe de travail des progrès réalisés à ce jour. Les membres du Groupe de travail ont apporté leur aide pour sélectionner les sujets proposés et les auteurs et ont proposé d'écrire un certain nombre d'articles et d'assurer la relecture des manuscrits présentés. Les propositions faites quant à la démarche et aux auteurs ont été acceptées par l'OIE.

8. Surveillance de la faune sauvage

- a) Le Groupe de travail a examiné en détail la version actuelle proposée pour le *Guide sur la surveillance sanitaire des animaux terrestres*. Le Groupe a considéré que le contenu et la présentation de ce document étaient excellents et a félicité le Groupe *ad hoc* sur l'épidémiologie ainsi que l'OIE d'avoir mené à bien la réalisation de ce document.

Le Groupe de travail a remarqué que la faune sauvage avait pu être correctement intégrée dans une grande partie du document tout en notant qu'à certains endroits cette intégration n'était pas complète. Le Groupe a constaté qu'à plusieurs reprises les informations étaient présentées dans le cadre de la surveillance sanitaire des animaux d'élevage sans inclure suffisamment les aspects de la faune sauvage. Le Groupe a fait un certain nombre de recommandations pour apporter des compléments ou des changements au texte du *Guide* afin d'intégrer la faune sauvage de façon plus complète. Une fois ces propositions de modifications intégrées, le Groupe de travail est fortement convaincu que le *Guide* devrait constituer une contribution précieuse à la surveillance sanitaire des animaux au niveau mondial.

- b) Le Groupe de travail a également révisé le chapitre 1.4. sur la « surveillance de la santé animale » du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* et a considéré que la faune sauvage était suffisamment prise en compte dans la version actuelle; aucun document ou information complémentaire portant spécifiquement sur les maladies des animaux sauvages n'est donc nécessaire. Le *Guide sur la surveillance sanitaire des animaux terrestres* pourrait apporter des indications pratiques supplémentaires sur la surveillance des maladies des animaux sauvages.

9. Influenza aviaire: surveillance des oiseaux sauvages – point de la situation par l'OFFLU

Les Docteurs Gounalan Pavade et Keith Hamilton de l'OFFLU se sont joints à la réunion afin d'examiner les possibilités de faire avancer les travaux en matière d'influenza aviaire chez les oiseaux et autres animaux sauvages. La Commission scientifique, tout comme le Comité de pilotage du GF-TADs ont apporté leur soutien à la proposition du Groupe de travail d'encourager, de faciliter la recherche et d'améliorer le partage d'informations portant sur l'influenza chez les animaux sauvages. Une décision a été prise de proposer la formation d'un pôle d'activité technique OFFLU (dont la structure et la fonction seraient similaires à celles du groupe OFFLU sur l'influenza porcine) afin de définir les points à examiner, tels qu'identifier les efforts de surveillance déployés actuellement, étudier les priorités et les lacunes en matière de recherche ou partager les informations entre scientifiques.

10. Centres collaborateurs de l'OIE pour la faune sauvage

- a) **Centre collaborateur pour la formation en santé et gestion de l'interface animaux domestiques et animaux sauvages (Afrique du Sud):** Le rapport annuel de l'OIE pour 2011 a été examiné. L'activité du Centre a été axée sur la possibilité de formation en ligne sur des sujets concernant l'interface animaux domestiques –animaux sauvages.
- b) **Centre collaborateur pour la surveillance et le suivi, l'épidémiologie et la gestion des maladies des animaux sauvages (Canada / États-Unis d'Amérique):** le rapport annuel pour 2011 a été examiné et le Professeur Leighton, Directeur du Centre canadien coopératif de la Santé de la faune a présenté au Groupe de travail les activités pour 2012. Un accord de collaboration formel a été conclu entre les deux centres nationaux. Le Centre a collaboré à la formation des points focaux de l'OIE pour les animaux sauvages sur des questions de maladies transfrontalières des animaux sauvages, telles que le syndrome du museau blanc, le virus de la baie de Wellfleet et le partage des données.

11. Formation des points focaux pour les animaux sauvages

a) Rapport sur le deuxième cycle d'ateliers

Une présentation a été faite au Groupe de travail sur le deuxième cycle d'ateliers de formation centrés sur la notification et la surveillance des maladies des animaux sauvages. Ces ateliers ont été organisés en Argentine (en espagnol), en Bulgarie (en anglais et en russe), au Kenya (en anglais), au Botswana (en français) et au Sri Lanka (en anglais). L'atelier était organisé de façon interactive et comportait des simulations et des exercices sur la conception de la surveillance, l'interprétation des données et une session de formation spécifique à *WAHIS-Wild*. Un manuel proposé, selon les besoins, en anglais, français, espagnol ou russe a servi de document de base pour cette formation.

b) Prévisions pour l'avenir

Le Groupe de travail a examiné la valeur représentée par ces ateliers de formation. Le Groupe a considéré que ces ateliers étaient très précieux pour la mission de l'OIE et a apporté son soutien pour que ce type de formation se poursuive tout comme le réseau de points focaux nationaux pour la faune sauvage que ces ateliers ont aidé à établir. Outre la poursuite de la formation sur la notification des maladies des animaux sauvages et sur *WAHIS-Wild*, il a été proposé d'envisager d'orienter le 3^{ème} cycle d'ateliers sur le thème de l'appréciation des risques de la santé animale. La proposition a été également faite que les ateliers pour les Amériques et l'Europe puissent se tenir à l'été 2014 conjointement aux réunions, respectivement de l'Association pour les maladies des animaux sauvages (WDA) et de la section européenne de l'Association pour les maladies des animaux sauvages.

c) Seconde version du manuel de formation

Le Groupe de travail a examiné le contenu du manuel et des documents connexes utilisés lors du 2^{ème} cycle d'ateliers et a demandé instamment à l'OIE de les publier sous une forme permettant de les utiliser à des fins de formation continue et de formation personnelle. Plusieurs possibilités de présentations ont été envisagées mais il reviendra à l'OIE de voir quel est le type de présentation le plus approprié à retenir pour la préparation et la diffusion finale. Le Groupe de travail a fait remarquer qu'il serait indispensable que toutes les données, les graphiques et les cartes soient communiqués pour accompagner le manuel, éventuellement sous la forme d'un CD ou d'un autre dispositif de mémoire électronique qui viendrait compléter le manuel papier.

12. Manuel IUCN de l'analyse des risques de maladies des animaux sauvages

Le Docteur Karesh a fait le point pour le Groupe de travail sur l'état d'avancement des deux documents préparés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) en collaboration avec l'OIE. Les deux documents, le plus volumineux, le *Manuel sur l'évaluation des risques de maladies des animaux sauvages* et le plus concis, le *Guide sur l'évaluation des risques de maladies des animaux sauvages* ont été examinés par des experts sélectionnés par l'OIE puis renvoyés aux auteurs à des fins de révision. Une fois ce travail terminé, ces deux documents seront mis à la disposition des Pays membres de l'OIE, des organisations affiliées ainsi que par le biais des listes de diffusion de l'IUCN.

13. Conférences de l'OIE

- a) *Rapport sur la conférence OIE/FAO sur la fièvre aphteuse Bangkok, Thaïlande – Juin 2012*. Le Docteur Karesh a donné des informations sur la conférence OIE/FAO sur la fièvre aphteuse qui s'est tenue en juin 2012 à Bangkok en Thaïlande. Les animaux sauvages ont constitué un sujet important de la conférence pour laquelle le Docteur Karesh a présenté, lors de la réunion plénière, une étude sur la fièvre aphteuse chez les animaux sauvages et féroces. Deux publications avaient été préparées sur la fièvre aphteuse chez les animaux sauvages: une version abrégée a été rédigée pour les actes de la conférence et une version plus longue comportant la liste de tous les cas documentés d'apparition de la fièvre aphteuse chez les animaux sauvages avec les méthodes de détection, l'infection naturelle par rapport à l'infection expérimentale ainsi que le statut du vecteur a été préparée et transmise pour publication dans une revue spécialisée.
- b) *Association pour les maladies des animaux sauvages* : La 61^{ème} Conférence Internationale de l'Association pour les maladies des animaux sauvages (WDA) et la 10^{ème} conférence bisannuelle de la section européenne de la WDA se sont tenues conjointement à Lyon (France), du 22 au 27 juillet 2012 et ont rassemblé 510 participants venant de 61 pays et des cinq continents, dont 262 étudiants. Il s'agissait de la plus grande réunion et de la plus internationale jamais organisée par la WDA. L'OIE a été un partenaire officiel de cette conférence, parrainant des participants d'Ethiopie, du Rwanda et du Soudan.

14. Groupe de l'Office vétérinaire fédéral suisse sur l'euthanasie des reptiles dans des conditions décentes: point d'information sur les progrès réalisés par le groupe

Le Docteur Karesh a fait partie du groupe de l'Office vétérinaire fédéral suisse sur l'euthanasie des reptiles dans des conditions décentes. Ce groupe a été constitué pour répondre aux inquiétudes portant sur les méthodes d'euthanasie appliquées aux reptiles, objets d'un commerce international de peaux de reptiles servant à fabriquer des articles en cuir exotique. Plus d'une douzaine d'experts a participé à ce Groupe qui a rassemblé la littérature scientifique existant sur le sujet, les informations sur les pratiques employées et rédigé des recommandations sur les meilleures pratiques que l'Office vétérinaire fédéral pourra examiner.

15. Questionnaire de la CDB

Le Docteur Miyagishima a fait savoir au Groupe de travail que l'OIE avait répondu en octobre 2012 à une enquête du secrétariat de la CDB sur la mise en place d'un partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage dont le thème préliminaire était axé sur la viande de brousse (viande de gibier sauvage). La CDB a donné une réponse positive à la démarche l'OIE en se félicitant d'avoir la participation de l'OIE pour établir ce partenariat. L'OIE devra entamer des discussions avec le secrétariat de la CDB et les autres membres de ce partenariat afin de définir le modus operandi et le mandat de cette opération. Les membres du Groupe de travail pourraient être sollicités à l'avenir pour participer aux activités de ce partenariat. Le Groupe de travail a exprimé son soutien à cet engagement de l'OIE dans ce partenariat et a noté que les questions portant sur la durabilité étaient intéressantes pour l'OIE pour diverses raisons dont le commerce international de viande de brousse et la propagation éventuelle des maladies, les implications que pouvait avoir la viande de brousse sur la sécurité sanitaire des aliments en général et les maladies infectieuses émergentes en particulier ainsi que le besoin d'avoir un contrôle approprié des maladies et la durabilité des animaux utilisés pour faire le commerce de viande d'animaux sauvages.

16. Questions diverses

A la demande de l'OIE, le Groupe de travail a évoqué la participation aux réunions du Groupe de travail d'observateurs et d'experts extérieurs. Le Groupe de travail a noté l'intérêt d'avoir des participants de ce type afin d'obtenir des apports sur des points particuliers de l'ordre du jour. Le Groupe de travail a apporté son soutien à la proposition faite par le Directeur Général d'avoir une réunion organisée par l'OIE en marge d'une réunion du Groupe de travail où seraient invités des représentants de plusieurs organisations internationales appropriées.

17. Date de la prochaine réunion

Le Groupe de travail a proposé de tenir sa prochaine réunion aux dates suivantes: 4–8 novembre 2013.

18. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté par le Groupe de travail.

.../Annexes

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MALADIES DES ANIMAUX SAUVAGES

Paris, 12 - 15 novembre 2012

Ordre du jour

- 1. Ouverture**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur**
 - 3. Informations sur la réunion de la Commission scientifique (Août 2012) – Définition des priorités du Groupe de travail de l'OIE sur les maladies des animaux sauvages**
 - 4. Notification des maladies**
 - a) Point sur WAHIS-Wild
 - b) Point de la situation sur la liste spécifique des maladies de la faune sauvage (non inscrites sur la liste de l'OIE) afin de voir s'il convient de réviser la liste
 - c) Etablissement des priorités
 - d) Etudes de la sensibilité des espèces de la faune sauvage aux maladies
 - 5. Informations sur les réunions récentes et prochaines (groupes *ad hoc* et autre)**
 - 6. Apparitions de maladies émergentes et remarquables dans la faune sauvage: rapports des membres du Groupe de travail**
 - 7. Revue scientifique et technique de l'OIE - « Une seule santé » - Août 2014: Etat d'avancement**
 - 8. Surveillance de la faune sauvage: définition du futur document**
 - 9. Influenza aviaire: surveillance des oiseaux sauvages – point de la situation par l'OFFLU**
 - 10. Centres collaborateurs de l'OIE pour la faune sauvage**
 - a) Rapport du CCWHC– et du NHWHC (Canada/Etats-Unis)
 - b) Rapport d'Onderstepoort (Afrique du Sud)
 - 11. Formation des points focaux pour les animaux sauvages**
 - a) Rapport sur le 2e cycle d'ateliers
 - b) Prévision pour l'avenir
 - c) Seconde version du manuel de formation
 - 12. Manuel IUCN de l'analyse des risques de maladies des animaux sauvages**
 - 13. Conférences de l'OIE**
 - a) Rapport sur la conférence OIE/FAO sur la fièvre aphteuse Bangkok, Thaïlande – Juin 2012
 - b) Rapport de la Conférence de l'Association pour les maladies des animaux sauvages (WDA) Lyon, France – Juillet 2012
 - 14. Groupe de l'Office vétérinaire fédéral suisse sur l'euthanasie des reptiles dans des conditions décentes: point d'information sur les progrès réalisés par le groupe**
 - 15. Questionnaire de la CDB**
 - 16. Questions diverses**
 - 17. Date de la prochaine réunion**
 - 18. Adoption du rapport**
-

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MALADIES DES ANIMAUX SAUVAGES

Paris, 12 - 15 novembre 2012

Liste des participants

MEMBRES

Docteur William B. Karesh (*Président*)
Executive Vice President for Health and Policy
EcoHealth Alliance
460 West 34th St., 17th Floor
New York, NY, 10001
États-Unis d'Amérique
Tél: (1.212) 380.4463
Fax: (1.212) 380.4465
karesh@ecohealthalliance.org

Docteur Roy Bengis
P.O. Box 2851
Port Alfred 6170
AFRIQUE DU SUD
Tél: +27 82 7889 135
roybengis@mweb.co.za

Professeur Marc Artois
VetAgro Sup - Campus Vétérinaire de Lyon
1 Avenue Bourgelat
69280 Marcy L'Etoile
France
Tél: (33-4) 78 87 27 74
Fax: (33-4) 78 87 56 35
marc.artois@vetagro-sup.fr

Professeur Yasuhiro Yoshikawa
(*Excusé*)
Laboratory of Zoonoses
School of Veterinary Medicine
Kitasato University
35-1, Higashi 23 Bancho
Towada-Shi, Aomori 034-8628
JAPON
Tél: 81-176-24-9451
Fax: 81-176-23-8703
ayyoshi@vmas.kitasato-u.ac.jp
ayyoshi@mail.ecc.u-tokyo.ac.jp

Docteur John Fischer
Southeastern Cooperative Wildlife Disease Study
College of Veterinary Medicine
University of Georgia
Athens - GA 30602
États-Unis d'Amérique
Tél: (1-706) 542 1741
Fax: (1-706) 542 5865
jfischer@uga.edu

Docteur Torsten Mörner
Department of Pathology and Wildlife Diseases
National Veterinary Institute
751 89 Uppsala
SUEDE
Tél: (46-18) 67 4214
Fax: (46-18) 30 9162
torsten.morner@sva.se

Docteur F.A. Leighton
Canadian Cooperative Wildlife Health Centre
Department of Veterinary Pathology
University of Saskatchewan
Saskatoon, Saskatchewan S7N 5B4
CANADA
Tél: (1.306) 966 7281
Fax: (1.306) 966 7387
ted.leighton@usask.ca

REPRESENTANT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

Docteur Sergio J. Duffy
Centro de Estudios Cuantitativos en Sanidad Animal
Facultad de Ciencias Veterinarias, Universidad Nacional de Rosario (UNR)
Arenales 2303 - 5 piso
1124 Ciudad Autónoma de Buenos Aires
ARGENTINE
Tél: (+54-11) 4824-7165
sergio.duffy@yahoo.com

OBSERVATEUR

Docteur Lindsey McCrickard
(*Excusé*)
Coordinator
Scientific Task Force on Wildlife Diseases
FAO HQ, Room C-527
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
ITALIE
Tél: (39 06) 570 551 24
Fax: (39-06) 570 530 23
lindsey.mccrickard@fao.org

SIEGE DE L'OIE

Docteur Bernard Vallat
Directeur Général
12 rue de Prony
75017 Paris, FRANCE
Tél: 33 - (0)1 44 15 18 88
Fax: 33 - (0)1 42 67 09 87
oie@oie.int

Docteur Kazuaki Miyagishima
Directeur général adjoint
Chef du Service scientifique et technique
k.miyagishima@oie.int

Docteure Elisabeth Erlacher-Vindel
Adjointe au Chef du Service scientifique et technique
e.erlacher-vindel@oie.int

Docteur François Diaz
Chargé de mission
Service scientifique et technique
f.diaz@oie.int

Docteur Karim Ben Jebara
Chef du Service de l'information sanitaire
k.benjebara@oie.int

Docteure Simona Forcella
Chargée de mission
Service de l'information sanitaire
s.forcella@oie.int

Agents pathogènes et autres agents responsables de maladies de la faune sauvage non-inscrits sur la liste	
Agent responsable de la cachexie chronique (CWD)	Infection à l'herpèsvirus ovin 2 (provoquant un coryza gangreneux chez les ovins)
Calicivirus des mammifères marins	Infection à parvovirus
Calicivirus du syndrome du lièvre brun européen (EBHS)	Infection à <i>Pasteurella</i> spp.
Infection à l'herpèsvirus alcélaphin 1 (hôte naturel du gnou provoquant un coryza gangreneux chez les bovins)	Infection à <i>Plasmodium</i> spp.
Infection à paramyxovirus aviaires (autres que ceux inscrits sur la liste de l'OIE)	Infection aux virus de la variole (autres que ceux inscrits sur la liste de l'OIE)
Infection à <i>Babesia</i> spp. (apparitions nouvelles ou inhabituelles)	Infection à <i>Psoroptes</i> spp.
Infection à <i>Baylisascaris procyonis</i>	Infection à <i>Salmonella enterica</i> (tous les sérovars)
Infection à <i>Borrelia</i> spp.	Infection à <i>Sarcoptes scabiei</i>
Infection à circovirus	Infection à <i>Theileria</i> spp. (apparitions nouvelles ou inhabituelles)
Infection à <i>Clostridium piliforme</i> (Maladie de Tyzzer)	Infection à <i>Toxoplasma gondii</i>
Infection au virus de l'encéphalomyocardite	Infection à <i>Trichomonas</i> spp. chez les oiseaux et reptiles
Infection à l'herpèsvirus de l'éléphant	Infection au virus de la fièvre jaune
Infection à <i>Fasciola gigantica</i>	Infection à <i>Yersinia enterocolitica</i>
Infection à <i>Fascioloides magna</i>	Infection à <i>Yersinia pestis</i>
Infection au virus de la leucémie féline (FeLV)	Infection à <i>Yersinia pseudotuberculosis</i>
Infection à filovirus	
Infection à flavivirus (provoquant le louping ill)	Reptiles
Infection à flavivirus (provoquant l'encéphalite à tiques)	Infection au virus de la variole du crocodile (papillomatose des crocodiles)
Infection à <i>Geomyces destructans</i> chez la chauve-souris (syndrome du museau blanc)	Infection à fibropapillomatose chez les tortues marines (herpèsvirus)
Infection à hantavirus	Infection à <i>Trichinella nelsoni</i> , <i>zimbabwei</i> et <i>papouae</i>
Infection à hénipavirus (virus Hendra)	Maladies non infectieuses responsables d'une forte mortalité dans la population animale
Infection à hénipavirus (virus Nipah) chez la chauve-souris	Toxicose algale
Infection à <i>Histomonas</i> spp.	Botulisme
Infection aux virus de l'immunodéficience (féline et simienne)	Poisons chimiques
Infection à <i>Leptospira interrogans</i> ssp.	Mycotoxines
Infection à <i>Listeria monocytogenes</i>	Maladies d'étiologie inconnue
Infection aux virus de l'influenza aviaire faiblement pathogène (tous les sous-types)	Morbidité ou mortalité inhabituelle (cause indéterminée)
Infection à morbillivirus (canidés et félidés)	
Infection à morbillivirus (mammifères marins)	
Infection à morbillivirus (rougeole)	

© **Organisation mondiale de la santé animale (OIE), 2013**

Le présent document a été préparé par des spécialistes réunis par l'OIE. En attendant son adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces spécialistes.

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par la législation sur le droit d'auteur. Des extraits peuvent être copiés, reproduits, traduits, adaptés ou publiés dans des revues, documents, ouvrages, moyens de communication électronique et tout autre support destiné au public à des fins d'information, pédagogiques ou commerciales, à condition que l'OIE ait préalablement donné son accord écrit.

Les appellations et dénominations employées et la présentation du matériel utilisé dans ce rapport n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion quelle qu'elle soit de la part de l'OIE concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone relevant de son autorité, ni concernant la délimitation de ses frontières ou de ses limites.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés incombe exclusivement à leurs auteurs. Le fait de citer des entreprises ou des produits de marque, qu'ils aient ou pas reçu un brevet, n'implique pas qu'ils ont été approuvés ou recommandés par l'OIE préférentiellement à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés.